

## Immatériel, Nouveaux concepts

De Bandt, J. & Gourdet, G. (Dir.), (2001).

Paris : Economica, (Avec le concours de l'UNSA)

Contributions de J. De Bandt, L. Dibiagio, P. Epingard, E. Girardot-Rouhette, G. Gourdet, S. Ngomai, R. Poésy, F. Riem, S. Rocchia, F. Siriiainen

**A** l'heure où tous les médias mettent l'accent sur l'importance de l'immatériel dans la société de l'information, spécialement dans le domaine des nouvelles technologies, on attendait une recherche véritablement " sérieuse " sur ce que signifie l'immatériel dans nos sociétés. C'est chose faite avec cet ouvrage qui a le mérite de s'intéresser au sujet dans sa double dimension essentielle de nos jours : économique et juridique. Cette dimension croisée a l'avantage de montrer que la circulation économique n'existe pas sans une reconnaissance de deux piliers juridiques : la titularité de droits et le contrat, vecteur d'échanges entre titulaires de propriétés et que, pour sa part, le droit permet d'organiser les échanges économiques spécialement autour du concept d'information.

Le premier mérite de l'ouvrage est de contribuer à montrer comment l'information est tiraillée entre des réalités contradictoires, qu'il s'agisse du droit ou de l'économie. Economie d'abord. L'information se trouve à la croisée de questionnements importants pour la doctrine puisque dans la théorie de la concurrence (concurrence des comportements, la seule qui soit interrogée par le sujet), l'information doit être en même temps secrète (elle assure l'autonomie de décision de la firme) et communiquée puisqu'elle assure alors un rôle de fluidité du marché.

Cette contradiction qui existe en économie se retrouve exacerbée en droit. La " connaissance " est partagée entre deux impératifs contradictoires impossibles à réguler de façon définitive. L'encouragement à la créativité suppose une reconnaissance de droits privatifs sur l'immatériel. En même temps, le bien être de l'humanité suppose que le plus grand nombre de personnes accède à la connaissance, aujourd'hui concrétisée par l'immatériel. La connaissance doit être libre et non accaparée.

L'ouvrage a fait, selon nous, un bon choix face à un pari difficile : faire travailler ensemble éco-

nomistes et juristes sans dissoudre les disciplines les unes dans les autres. Il a su résoudre la terrible question de la pluridisciplinarité ou de l'interdisciplinarité en demandant à chacun de rester dans sa propre discipline mais en ouvrant les voies d'un vrai dialogue. Les articles successifs sont signés soit d'économistes, soit de juristes. Ils conduisent cependant immédiatement à un questionnement par l'autre discipline. La lecture de ce livre est donc stimulante. Elle illustre les liens complexes entre les disciplines mais aussi les nécessités d'opérer un retour toujours salutaire dans chacune de celle-ci si l'on veut bien éviter une dissolution incontrôlée des concepts.

Le second grand plaisir que procure ce livre et qui prouve, selon nous, les vrais mérites de l'interdisciplinarité, réside dans l'articulation constante entre une vision statique, voire figée des relations économiques en termes " d'appropriation " (économistes) ou de " droits " (juristes), et une vision dynamique faisant largement appel à la concurrence et au droit de la concurrence. Le droit de la concurrence déloyale d'abord, le " petit " droit de la concurrence, est interpellé par les propriétés immatérielles. Plus essentiellement, c'est le grand droit de la concurrence qui a vocation à se saisir des questions relatives au statut de l'information et qui se trouve lui aussi partagé entre des logiques contradictoires. Economistes et juristes ont su s'interroger sur les clauses de non-concurrence, la protection des informations de l'entreprise, les contrats de prestations de services. Les obligations naissant de ces contrats doivent-elles être envisagées en elles-mêmes ou dans les relations de concurrence dans lesquelles elles s'insèrent ?

Si l'on s'en tient aux orientations actuelles, la concurrence et son droit ont tendance à recomposer les solutions issues du droit classique (propriété, droit des obligations) pour mieux répondre au statut de l'immatériel dans la société marchande.

Ce travail, d'une grande richesse, conduit ainsi à s'interroger sur les finalités essentielles de ces disciplines et à reconsidérer l'articulation entre ces dernières. La normativité (quelle normativité ?) est-elle de l'essence du droit ? La science économique aurait-elle, pour sa part, l'exclusivité du " positif " au sens de l'exposé de la " réalité " ? Sur tous ces points, on apprend à relativiser les avantages respectifs des savoirs.

On regrettera que cet ouvrage ait été publié avec beaucoup de retard. Les maisons d'édition ne nous paraissent plus répondre à leur raison d'être. Editent-elles ? Font-elles un véritable travail d'éditeur ? On en doute. Les éditeurs en

sciences sociales se contentent de nos jours de " flasher " des documents qui sont désormais " normalisés " par les auteurs eux-mêmes dont ce n'est, selon nous, pas le travail. On comprendra, dans ces conditions, que des coquilles parfois graves accompagnent ce texte. Sous ces réserves qui tiennent à " l'édition ", merci aux auteurs qui, issus de champs divers, ont su nous faire comprendre l'importance des " réalités immatérielles " dans les sociétés actuelles et futures. L'immense mérite de ce livre est sans conteste de montrer toute la matérialité structurante de l'immatériel. ■

Laurence Boy

## Georges Duby : l'art et l'image, une anthologie

De La Roncière, C. M. & Attard-Maraninchi, M.-F., (2000).

Marseille : Ed. Parenthèses-M.M.S.H.

Voici un ouvrage original dans son contenu comme sa forme, il met en relief des aspects relativement moins connus de Georges Duby et atteint ainsi, sans avoir l'air d'y toucher, à des questions de fond sur l'histoire comme sur le sens de l'existence.

Charles de La Roncière et Marie-Françoise Attard ont décidé de nous présenter G. Duby en tant qu'homme d'images. Ainsi on-ils collationné tout ce qui dans son œuvre correspond à des écrits sur l'image, à des réalisations télévisuelles ou radiophoniques. Cela est déjà une énorme entreprise. En effet si G. Duby est connu pour avoir écrit des ouvrages universitaires sur le temps des cathédrales, l'homme a beaucoup écrit sur l'art contemporain, participé à de nombreuses émissions de radio, de TV, dirigé des films pour la télévision, et même dirigé une chaîne de TV (la SEPT). Mais ces traces écrites ou enregistrées si elles sont nombreuses, sont éparpillées, difficiles à trouver et les réunir est déjà un exploit.

Aussi c'est une fort belle bibliographie de 22 p. qui clôt ce livre et indique des textes de G. Duby, pour l'essentiel sur l'art et les artistes contemporains, qu'il s'agisse d'articles de jour-

naux ou revues, de catalogues d'exposition. Ce sont aussi des entretiens avec G. Duby, de nombreux articles de presse à son propos, des émissions de radio de TV. On sait qu'il demeure encore difficile à tout un chacun d'obtenir l'émission de radio ou de TV de son choix, mais le chercheur le pourra, et l'ensemble de cette information justifierait déjà à lui seul la publication, car on trouve là des éléments qui permettraient une étude de la perception par la presse de G. Duby et de sa façon d'être historien.

La préface de Ch. De La Roncière rappelle que G. Duby était attiré par l'art bien au delà du Moyen Age et que ses nombreuses amitiés parmi les créateurs contemporains, peintres et sculpteurs avant tout, en ont fait un analyste fin et sensible qui a su nous livrer des émotions toujours remises dans un contexte social. Par ailleurs, notre historien était un pédagogue au vrai sens du terme : il cherchait à diffuser le savoir et la culture non seulement à ses étudiants mais bien au delà du monde universitaire et c'était là pour lui une tâche civique.

Le livre suit alors un plan logique organisé autour de trois thèmes : l'art médiéval, la peinture contemporaine, l'audiovisuel. Comme l'in-

# Sciences

# Hommes

## LES CADRES : LA FIN D'UNE FIGURE SOCIALE ?

- *Les métamorphoses d'un salariat de confiance*
- *Une relation d'emploi ordinaire ?*
- *Gestion de carrières des cadres*
- *Les cadres à l'épreuve des 35 heures*
- *La féminisation du groupe des cadres*
- *Cadres chomeurs après une formation*
- *Un observatoire des Cadres*

Edito

Régenda

Dossier

Métiers  
S.I.S

Étude  
régionale

Thèses

Lectures

# Sociétés